

Grand Contournement Ouest de Strasbourg (GCO) :

Jean Rottner salue le double feu vert du Gouvernement

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, salue les deux décisions prises par le Gouvernement, ce mardi 23 janvier 2018. En effet, à la prorogation de la Déclaration d'utilité publique du GCO de 8 ans est venue s'ajouter l'annonce de la délivrance de l'autorisation unique environnementale nécessaire pour la réalisation du Grand Contournement Ouest de Strasbourg (GCO).

« Nous allons enfin pouvoir avancer sur ce dossier qui va permettre le désengorgement des axes routiers de Strasbourg. Durant l'année précédente, plusieurs avis défavorables ont été rendus par le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN), qui s'inquiétait de la protection de la biodiversité et des impacts sur les espèces protégées.

Le Gouvernement avait ainsi fait le choix de suspendre les travaux afin que le maître d'ouvrage puisse apporter des correctifs notamment dans les mesures compensatoires sur l'avis du CNPN.

Il a aujourd'hui souhaité donner le feu vert au concessionnaire Vinci, passant outre l'avis consultatif du CNPN. »

Avec la prorogation de la Déclaration d'utilité publique du GCO de 8 ans, qui permettra de terminer les acquisitions foncières et de démarrer les travaux, les conditions sont donc réunies pour que le GCO, après des décennies de procédures, puisse enfin voir le jour à l'horizon 2020.

« Nous allons désormais vers une autorisation définitive du chantier. Et je m'en satisfais. Naturellement, en lien avec l'Etat et les collectivités locales, il nous faudra être attentifs au suivi des préconisations du CNPN pour le maintien de l'écosystème autour de l'agglomération strasbourgeoise. » a souhaité réagir Jean Rottner, Président de la Région Grand Est.

« Pour autant, la mise en œuvre de l'A355 va décongestionner les axes routiers de l'agglomération strasbourgeoise, améliorer notablement la qualité de l'air, simplifier l'accès à l'Eurométropole de Strasbourg, Capitale de Région, Capitale Européenne et conforter ainsi son attractivité économique. De surcroît, la requalification de l'A35 va également pouvoir entrer dans une phase plus opérationnelle et la Région Grand Est y prendra toute sa part ».

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier
06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84
presse@grandest.fr
gaelle.tortil-texier@grandest.fr